

Département des Pyrénées Atlantiques
Arrondissement de PAU
Commune de LONS

Délibération du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mercredi 3 septembre 2025

Étaient Présents : M. le PRÉSIDENT, Mme BLEAU-VERDIER Nathalie, Mme MAURIN Bernadette, Mme VANCAUWENBERGE Irène, Mme DARRIEUTORT Linda, M. BATUT Patrick (arrivé à 17h20), M. BARREIX Etienne

Absentes excusées ayant donné procuration :

- Madame DALÉAS Annie a donné procuration à Madame BLEAU-VERDIER Nathalie
- Madame ZINT Murielle a donné procuration à Madame MAURIN Bernadette
- Madame LARRIBAU Christa a donné procuration à Madame DARRIEUTORT Linda

Absente excusée :

- Mme MAZILIÉ Eve

Délibération n° 08-03092025

OBJET: Modification de la nomenclature des emplois - création d'un emploi d'agent social à temps non complet (25 heures)

Considérant les besoins du CCAS et du service prestataire de maintien à domicile, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de créer 1 emploi d'agent social à temps non complet à hauteur de 25 heures hebdomadaires.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

CRÉENT - un emploi d'agent social à temps non complet à hauteur de 25 heures hebdomadaires.

PRÉCISENT - que la nomination interviendra dès que les formalités préalables auront été réalisées,
- que les crédits nécessaires sont prévus au BP.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ À LONS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du CCAS

Nicolas PATRIARCHE

